

Y aura-t-il des éoliennes sur la commune ?

Bannalec - 08 Décembre



- L'association C Du Vent a tenu son assemblée générale, vendredi soir, au restaurant Le Loge Beg, présidée par Philippe Fatras, en présence d'une quarantaine de personnes, dont de nombreux Scaërois.
- Le président a d'abord fait état de l'éolien sur la commune. « **En ce qui concerne le site de Castel Coudiec, je peux vous annoncer officiellement qu'il ne se fera pas.** » Mais pour le site de Kerros c'est toujours l'attente d'une décision : « **le permis est toujours à la préfecture, en instruction, et peut tomber d'un moment à l'autre.** » Il en a expliqué les raisons : « **une loi a été votée l'an dernier, supprimant les zones de développement éolien et la règle des cinq mâts. Elle a depuis été entérinée par le Sénat, et elle autorise la construction de parcs, avec seulement deux éoliennes.** »
- Philippe Fatras assure : « **Nous ferons tout comme jusqu'à présent, pour que cela ne se fasse pas. Mais nous ne sommes pas à l'abri, et nous demeurons donc très vigilants.** »
- Le président poursuit : « **Notre combat cette année, a plutôt été sur la commune de Scaër, aux côtés de l'association Vent de Délires. De plus nous sommes toujours au tribunal administratif contre le schéma éolien**

breton, avec 25 autres associations. Nous aidons d'autres associations qui se montent un peu partout en France. »

- <http://www.ouest-france.fr/y-aura-t-il-des-epoliennes-sur-la-commune-1778173>